



Annick Fenet

Les dieux olympiens et la mer

Publications de l'École française de Rome

Conclusion

DOI : 10.4000/books.efr.5592
Éditeur : Publications de l'École française de Rome
Lieu d'édition : Rome
Année d'édition : 2016
Date de mise en ligne : 8 juillet 2019
Collection : Collection de l'École française de Rome
EAN électronique : 9782728310661



<http://books.openedition.org>

Référence électronique

FENET, Annick. *Conclusion* In : *Les dieux olympiens et la mer* [en ligne]. Rome : Publications de l'École française de Rome, 2016 (généré le 07 novembre 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/efr/5592>>. ISBN : 9782728310661. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.efr.5592>.

Le texte seul est utilisable sous licence . Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

CONCLUSION

Les divinités olympiennes reçoivent indéniablement des spécificités ou des marques de dévotion maritimes. Légendes, sanctuaires, épiclèses, ex-voto rattachent ces dieux au monde de la mer, à travers tout le bassin méditerranéen et durant toute l'Antiquité grecque.

Le fait le plus notable est l'absence dans ce tableau de quatre membres du panthéon¹ : Arès, Hadès, Héphaistos, Hestia et Hadès. On comprend sans peine les raisons d'exclure toute allusion au seigneur des Enfers dans un contexte maritime déjà suffisamment périlleux et mortel. En ce qui concerne la seconde divinité, absolument aucune source ne la met en relation avec la mer, si ce n'est une île d'Arès, située sur la côte pontique de la Turquie, où auraient accosté les Argonautes (Pseudo-Skylax, *Périple* 36) et qui représente un site facilement défendable². Ceci est d'autant plus surprenant que l'on aurait pu s'attendre au moins à une reconnaissance envers le dieu de la force guerrière à l'issue des batailles navales. Avant Actium et les consécutions d'Auguste consécutives à sa victoire (voir *infra* p. 367 et 422 s.), Arès n'est même pas évoqué dans de telles circonstances. La violence aveugle, forcenée que représente le dieu n'a sans doute que faire avec un élément qu'on souhaite au contraire le plus paisible possible; d'ailleurs, en matière de violence dans un contexte marin, Poséidon suffit à cet égard³. De plus, le combat naval requiert davantage de stratégie et de maîtrises techniques que de force. Ces deux raisons doivent expliquer en grande partie l'absence d'Arès dans la religion marine des Grecs. L'absence d'Héphaistos se comprend davantage : objet d'un culte mineur et très spécialisé, il est difficile de l'honorer en rapport avec le monde

¹ Sur la liste des quatorze définie *supra* p. 9-10.

² Dotée de sources et d'un port naturel, l'île située à l'ouest de Trapézonte est connue pour avoir pu résister à un long blocus à l'époque byzantine (Counillon 2004, p. 99-103 et 108-110). Le *Périple* donne l'image du littoral tel qu'il était connu à Athènes vers le milieu du IV^e s.

³ Vian 1968, p. 55-57, considérant « qu'Arès représente une conception primitive et barbare de la guerre », note également que celui-ci et Poséidon sont deux divinités très proches l'une de l'autre.

de la mer, même s'il n'est pas tout à fait étranger à cet univers⁴; une trière athénienne est cependant baptisée d'après son nom.

En ce qui concerne Hestia, son absence de la religion maritime est manifeste durant l'époque grecque. Des bateaux sont dénommés *Hestia* ou *Vesta* mais seulement à l'époque romaine, de même pour une ancre de plomb qui présente le nom latin *Vesta* (voir *infra* p. 286; 317 et cat. I24). La déesse ne semble ainsi avoir été mise en relation avec la navigation qu'à une époque tardive⁵.

En revanche, si l'on compare les cartes de répartition, la divinité olympienne la plus attestée est sans nul doute Aphrodite, dont la présence est affirmée dans tout le monde grec, y compris dans le Pont-Euxin, en mer Rouge et dans le golfe Persique. Artémis et Apollon sont également bien représentés, mais sur des zones géographiques plus spécifiques, ainsi que Zeus et Athéna, à une échelle inférieure. Le domaine d'Héra se situe majoritairement dans la partie occidentale de la Méditerranée.

Les mêmes endroits peuvent abriter des marques de dévotion marines à plusieurs divinités : à Corinthe ou Délos, comme on peut l'imaginer sans peine, mais aussi par exemple à Érythrées sur le littoral d'Asie Mineure, ou à l'extrémité de la Laconie à Boiae, ou dans l'île persique d'Ikaros.

L'échantillon des divinités à invoquer pour des questions maritimes s'avère donc très large : le fidèle peut s'adresser à des dieux qu'il affectionne particulièrement ou qu'il invoque en d'autres circonstances. Si les destinataires restent finalement du domaine habituel et connu, il convient à présent de s'interroger sur les manières ou les moyens d'attirer leur bienveillance pour les activités maritimes. Le sacrifice, comme les textes en témoignent, restent le moyen privilégié d'invoquer les dieux. Celui-ci s'accomplit alors de préférence sur le rivage, sur un promontoire avant et/ou après la navigation, ou sur le bateau lui-même⁶. Dès lors, c'est l'endroit ou la circonstance qui fait du sacrifice un acte cultuel marin. Cependant, parmi l'ensemble des sources évoquées pour ces divinités, apparaissent plusieurs pratiques cultuelles tout à fait spécifiques au monde maritime.

⁴ Héphaistos, recueilli par Thétis, a passé plusieurs années au fond des eaux où il a appris son art : *Iliade* XVIII, v. 393 ss.; Apollodore, *Bibliothèque* I, iii, 5.

⁵ Une scholie aux *Guèpes* d'Aristophane, v. 846, rapporte un vers de Sophocle concernant Hestia ('Εν γὰρ ταῖς σπονδαῖς ἀφ' Ἑστίας ἄρχονται ... καὶ Σοφοκλῆς ἐν Χρυσῇ ὁ πρόφα λοιβῆς Ἑστία, κλύεις τάδε;) qui renvoie au droit de priorité qu'aurait Vesta dans les libations. Certains ont pu y voir une allusion à la proue comme un symbole de la déesse : ainsi Bulard 1926, p. 474-475 a émis cette hypothèse à propos de la proue visible sur certaines monnaies des *gentes* Eppia et Rubria.

⁶ Voir Wachsmuth 1967, essentiellement axé sur ces questions.